

# Comité technique local du 30 mars 2017 : Vigilance !

Toulouse, le 4 mai 2017

Ce CTL est reconvoqué suite au vote unanime **CONTRE** des organisations syndicales sur le sujet de la désignation du SIE compétent pour la prise en charge des créances du SPFE.

Et, faute de temps lors du CTL du 20 mars, le directeur a également fait le choix de **reporter toutes les questions diverses au 30 mars**. Encore une preuve, si besoin, que le directeur tente de limiter les débats en imposant un ordre du jour trop long pour une seule journée... Finalement, heureusement que les OS ont voté contre ce dossier pour pouvoir évoquer les questions diverses !!!

Nouveautés ! M. Marzin a ouvert ce CTL en nous annonçant les trois prochains CTL dont les ordres du jour seront pléthoriques (pour changer !).

Un CTL le 25 avril avec pour sujet :

- le règlement intérieur du CTL ;
- l'accueil sur rendez-vous ;
- bilan formation professionnelle ;
- point sur l'intercommunalité ;
- point sur les services de publicité foncière.

Un CTL le 16 mai :

- services domaine / évaluation ;
- point sur l'extension du SFACT ;
- relogement de la trésorerie d'Aucamville ;
- réorganisation du service de la formation professionnelle.

Un CTL en juin :

- TBVS ;
- fusions des SIP ;
- impact de la loi NOTRÉ.

Affûtez vos commentaires et revendications !

## **Désignation du SIE compétent pour la prise en charge des créances du SPFE**

Ce CTL a été reconvoqué à propos de la désignation du SIE nord compétent pour la prise en charge des créances du SPFE. **Sans documents complémentaires, préalables au débat, ce sujet a, de nouveau, été rejeté par l'ensemble des organisations syndicales.**

## **Questions diverses**

Le directeur a proposé d'aborder l'ensemble des questions diverses soulevées dans les déclarations liminaires des représentants des personnels. Leur nombre plus ou moins

important ne semble pas avoir provoqué, cette fois-ci, une « distorsion de la représentativité » (cf : la demande des onze experts lors du CTL emplois).

La CGT est revenue sur le sujet de l'**entretien de nos locaux** et la grève des salariés ISS à la Cité administrative. Après un conflit de plus de deux semaines, les négociations ont abouti à un accord selon les revendications des personnels. L'inspection du travail (DIRECCTE), médiateur dans l'affaire, reverra les parties dans un mois.

M. Marzin, qui reste très circonspect, appelle à la vigilance de tous sur tous les sites...

#### **Situation des services de Saint-Gaudens :**

M. Bès se félicite d'une progression des télédéclarations sur ce site ; mais le chiffre reste bien en deçà de la moyenne départementale. En même temps, on part de tellement loin !

Encore une fois, M. Marzin se cache derrière la DG en affirmant qu'il a demandé un examen particulier du sort du Comminges dont les vacances d'emplois dépassent les 30 % les deux filières confondues.

Encore une fois, notre directeur, après avoir refusé d'ouvrir le CTL emplois, refuse à nouveau de discuter de ce sujet !

Autre exemple, sur la question de l'affectation des huit emplois PAS par le national, M. Marzin déclare qu'il les a affectés « en réduction des suppressions ».

Nous vous renvoyons vers notre dossier emplois. [http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/doc/dossier\\_analyse\\_emplois\\_plf2017\\_cgtfinpub31def.pdf](http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/doc/dossier_analyse_emplois_plf2017_cgtfinpub31def.pdf).

#### **Services communs du Mirail :**

Le remplacement des gardiens et agents techniques par les auxiliaires ne se fera qu'en cas d'absence de longue durée. Sinon le gestionnaire de site se débrouille !

#### **Parking de la Cité :**

Mme Raynaud de Brianson a indiqué que l'université s'est engagée à mettre à disposition, à titre gratuit, le même nombre de places de stationnement. Sur le reste du projet, notre direction a moins d'informations que la Dépêche du Midi... La seule chose de sûre, c'est que le parking a été vendu à l'université... **Nous ne savons pas quand les travaux de l'université débuteront** donc nous ne savons pas jusqu'à quand nous disposerons du parking tel qu'il est. Mais, surtout, nous n'avons **aucune assurance sur les solutions de remplacement envisagées pendant les travaux ni, même, sur la pérennité des places de parking.**

**Le relogement de la trésorerie d'Aucamville** pourrait se faire à Saint-Alban ou Castelginest (avec une préférence de la direction pour Saint-Alban). On en saura plus au CTL du mois de mai.

#### **Vos représentants CGT Finances Publiques 31 à ce CTL :**

Boris BEAUDOIN, Rachel TISNÉ BRISON, Marie-Christine LAINÉ, Séverine BOLOGNESI FOURCADE, Marie-Christine PELLEFIGUE.

Experts (**seulement deux**) : Jean-Marc SERVEL et Jean-Claude SMEULDERS

